

CHARTE

Préambule

Adoptée à Limassol (Chypre) les 25 et 26 juin 2004, la présente Charte constitue la référence des membres de la Plate-forme non-gouvernementale euro-méditerranéenne, initiée en décembre 2002. Elle rappelle les valeurs au nom desquelles ses membres décident de se réunir et d'agir ensemble, leurs objectifs, leurs principes de fonctionnement.

Sa signature et le respect de l'ensemble de ses principes conditionnent toute demande d'adhésion.

Les valeurs qui nous relient

Nous, adhérents à la Plate-forme non-gouvernementale euromed, nous nous considérons pleinement solidaires des valeurs suivantes, selon lesquelles nous voulons agir ensemble :

- les droits humains universels, dans leur indivisibilité et leur interdépendance;
- la démocratie, l'égalité entre les hommes et les femmes, le pluralisme, la représentation et la participation, la justice sociale, la transparence et la bonne gouvernance ;
- la primauté de la liberté de conscience, d'expression, de création, d'information, de circulation et d'association ;
- la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence, notamment du fait de la nationalité, de l'appartenance ethnique, religieuse et culturelle, du genre, du handicap, de l'âge, de l'orientation sexuelle;
- le respect et la garantie du droit des peuples à la liberté, à l'autodétermination et à l'émancipation, dans un environnement libre, pacifique, équitable et démocratique;
- le droit des peuples à lutter contre toutes formes d'occupation;
- la légitimité du droit international, des conventions internationales et des résolutions des Nations Unies ;
- l'autonomie de la société civile à l'égard des pressions politiques, économiques, religieuses ;
- la priorité du développement durable et de l'éradication de la pauvreté dans la région ;

Les objectifs que nous partageons

En tant que membres de la Plate-forme, nous agissons ensemble pour équilibrer, approfondir et renouveler les échanges entre les sociétés de la région euro-méditerranéenne, et pour renforcer la société civile et son implication active dans le Processus de Barcelone, réactualisé dans le cadre de la « Politique de voisinage » de l'Union européenne ;

Nous entendons pour ce faire contribuer à la redéfinition des priorités du Processus, en plaçant au centre des débats et des actions:

- les droits humains: civils et politiques, sociaux, économiques et culturels;
- la démocratisation des sociétés et des Etats;
- la gestion démocratique de l'accès à l'information, du partage, de la production et de la circulation de celle-ci dans nos sociétés;
- la lutte contre l'impunité et pour la protection du bien public;
- la lutte contre la corruption politique, financière et administrative;
- l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes;
- l'inclusion et la participation des jeunes en tant qu'acteurs à part entière dans leurs sociétés;
- les politiques migratoires, les politiques de frontières et le droit d'asile;
- le développement durable : social, économique, environnemental et culturel;
- la promotion du dialogue social en tant que facteur essentiel de développement et de justice sociale;

En agissant tant dans le cadre des Fora civils que par une action continue de suivi et de renforcement, nous entendons faire que les acteurs de la société civile, dans leur diversité, soient reconnus comme des interlocuteurs clef dans leurs pays respectifs et dans le cadre du PEM;

Ensemble, nous voulons contribuer à faire du Bassin méditerranéen une zone de paix juste et durable, libérée des armes nucléaires, biologiques et chimiques ainsi que de toute autre forme de destruction de masse.

Nos principes de fonctionnement

Nous, ONG, syndicats, associations ou groupes formels ou informels, organisés en réseaux pluriels, grâce notamment à la dynamique de consultations locales, régionales et thématiques, nous nous réunissons dans la Plate-forme non-gouvernementale euro-méditerranéenne avec une volonté d'échange, de partage et de solidarité.

Nous acceptons les principes de collégialité, d'inclusion, d'interaction, de décloisonnement des champs d'action et de pratique transnationale qui président à la création et au développement de cet outil fédérateur.

Ensemble, nous assumons la responsabilité des fora civils en qualité de co-organisateur au plus près des réalités locales. Nous effectuons un travail soutenu de suivi des propositions qui en émanent, faisant de la Plate-forme une véritable interface avec les pouvoirs publics euro-méditerranéens, l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne et toute autre instance concernée.

Ensemble, et selon un principe de subsidiarité, nous menons tout projet utile à la réalisation de nos objectifs au sein de la Plate-forme non-gouvernementale euro-méditerranéenne.